

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

25 avril 2024

Date d'Affichage

13 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Pauline BOSCHER, Stéphane
LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ,
Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Laëtitia DUBOSCQ qui donne
pouvoir à Mme Fabienne LENOËL, M Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M Jean-Marc
VARIN, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

Était absente excusée : Mme Annick PLANTEGENEST.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°05/01 : PROJET DE PUMPTRACK : PLAN DE
FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire informe que les jeunes de l'Accueil Collectif de Mineurs de l'Elle de
loisirs souhaitent un pumptrack (circuit pour vélos, trottinettes et rollers) sur la
commune de St Clair sur l'Elle qui pourrait être utilisé par tous (habitants, écoliers,
collégiens, associations,...). Pour rappel, en janvier 2021, un groupe de jeunes de l'Espace
Jeunes avec leur animateur avait présenté à un groupe d'élus leur projet intitulé 'projet
SK8park », mis en sommeil pendant plusieurs années suite au départ des jeunes à
l'initiative du projet et de l'animateur.

Un nouveau groupe de jeunes avec la nouvelle animatrice a retravaillé le dossier.
Après avoir eu le souhait de créer une association pour travailler sur le projet, l'ACM de
l'Elle a demandé à l'association sportive EOLE (Entente OmniLoisirs de l'Elle) de les
soutenir en créant une section sport de glisse.

Le terrain où sera réalisé cet équipement appartenant à la commune de St Clair sur
l'Elle, il est nécessaire que ce soit la commune qui soit « Porteur de projet ».

Le circuit serait installé près du bureau de l'ACM de l'Elle, du stade et de l'aire de
jeux pour les 0-6 ans. Le pumptrack sera à proximité également du collège et du groupe
scolaire 'Coccin'Elle'.

L'estimation pour la construction d'un pumptrack est de 41 620 € € HT.

Madame le Maire informe que la commune peut prétendre, pour ce projet, à une
subvention de l'Agence National du Sports dans le cadre du Plan 5000 équipements -
génération 2024 - Axe 1 - Construction d'équipements sportifs de proximité extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'être porteur du projet de création d'un circuit pumptrack
- Décide de mettre à disposition le terrain envisagé pour la réalisation
- Approuve le plan de financement global de 41 620 € HT
- Sollicite une subvention de l'Agence National du Sports dans le cadre du Plan 5000 équipements - génération 2024 - Axe 1 - Construction d'équipements sportifs de proximité extérieurs au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- Prévoit le financement de l'opération ainsi :
 - Subvention escomptée
 - Fonds disponibles au budget
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Raymond GIRARD	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 